



Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 24 avril 2026

La réunion s'est tenue le 24 avril 2026 à 9 h 30 au club sous la présidence de Dominique Carboneill.

Présents : Mmes Marie-Thérèse Bordiaux, Marie-Christine Agnel, Hélène Perrin, Noëlle Deraime et Dominique Carboneill (Présidente), MM. Alain Carboneill, François Haffner et Yvon Perrin.

Excusé :

La Présidente ouvre la séance à 9 h 45. La réunion se déroule selon l'ordre du jour suivant :

- 1,2,3 Mâcon
- Enseignement bridge 1ère année
- Joker
- Repas d'été
- Ouverture du club le 1^{er} et le 8 mai
- Cours Michèle GRAND
- Simultanés
- Questions diverses

1. 1,2,3 Mâcon

La mairie de Mâcon a confirmé notre participation. Nous aurons donc un stand.

Rappel des dates : samedi 5 et dimanche 6 septembre 2026.

2. Enseignement bridge 1ère année

Jacques a demandé à être remplacé pour l'initiation 1^{re} année à partir de septembre 2026. Plusieurs pistes sont à l'étude.

3. Joker

Le mécanisme actuel de Joker pose des problèmes : difficulté à trouver des volontaires ou à se faire remplacer, abus de sollicitation du Joker par quelques adhérents. Pour autant, une majorité de membres du Conseil d'administration souhaite conserver la possibilité pour une personne seule de trouver un partenaire.

Une réflexion sera menée et une décision prise cet été.

En attendant, il est utile de rappeler quelques règles :

- 1) Un adhérent qui souhaite jouer avec un joueur inscrit comme "Joueur isolé" doit le contacter au préalable pour lui demander son accord. Les téléphones de tous les adhérents sont sur le site du Club.
- 2) Un "Joueur isolé" est en droit de refuser une proposition de partenariat. Les demandes et les refus doivent bien sûr respecter les règles de courtoisie et de politesse.

4. Repas d'été

La Présidente et Maryse vont démarcher quelques restaurants afin d'en sélectionner un pour le repas d'été.

5. Ouverture du club le 1^{er} et le 8 mai

Le Club sera ouvert le 1er mai et le 8 mai. Si le nombre d'inscrits est insuffisant, les joueurs inscrits seront prévenus d'une éventuelle annulation du tournoi.

6. Cours Michèle GRAND

Les participants sont généralement satisfaits des cours de Madame Grand. Quelques élèves trouvent cependant les cours d'enchères un peu difficiles pour eux.

Le mode de paiement devra être précisé.

7. Simultanés

Le CA souhaite proposer aux joueurs du club quelques simultanés, aux dates de tournoi classique. Alain est chargé, dans un premier temps, de voir s'il est possible de se joindre aux autres clubs qui participent au simultané du Lyonnais du 9 juin.

8. Questions diverses

a. Planning des arbitrages, gazette, etc.

Le responsable des arbitrages transmettra une semaine avant la fin du mois le planning des arbitres afin que celui-ci soit affiché sur le site et intégré à la gazette de Michèle Grand.

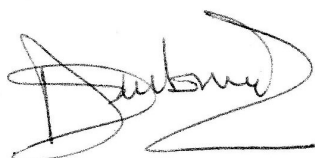
b. Participation des paires au tournoi du mercredi

Il avait été décidé que les joueurs dont l'indice de compétition est « Challenge » (IC du joueur ≤ 45) puissent participer au tournoi du mercredi.

Pour respecter l'esprit « Challenge », il sera demandé à partir de la saison prochaine que l'indice de compétition de la paire qui souhaite participer ne soit pas supérieur à 82 (IC de la paire ≤ 82) comme c'est le cas pour les compétitions de Challenge par paire.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 11 h.

À Mâcon, le 27 avril 2026



La Présidente
Mme Dominique CARBONEILL



Le Secrétaire-Général
M. François HAFFNER